

**Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal extraordinaire**  
**du 17 mai 2023**

**Nombre de conseillers : 10    présents : 7    votants : 7    absents : 3    excusé : 0**  
**Date de convocation : 15 mai 2023**  
**Date d'affichage : 15 mai 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept mai à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de la commune sous la présidence de Monsieur TRINQUET Cyril, Maire,

**Etaient présents** : Mesdames, QUERIN Catherine, PASTANT Joëlle ;  
Messieurs, TARTRAT Armand, SARCINELLA Jean, CAMUZAT Julien, CAMUZAT Bruno,  
LAVAUULT Olivier ;

**Etaient absents** : M. TRINQUET Cyril, Mme JUDAS Marie-France, M. SERGENT Marc

Monsieur TARTRAT Armand 1<sup>er</sup> adjoint ouvre la séance et propose Madame Joëlle PASTANT comme secrétaire, en vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales. Sa proposition est adoptée à l'unanimité

**Secrétaire de séance** : Mme PASTANT Joëlle

**ORDRE DU JOUR**

*L'ordre du jour est le suivant :*

Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 12 avril 2023

**I.    Marchés publics et contrats**

1. Délibération approbation des devis des 2 derniers lots du marché public pour la rénovation du Presbytère en gîte de groupe et réhabilitation des dépendances ;

**DELIBERATIONS :**

1. **Approbation des devis des 2 derniers lots du marché public pour la rénovation du Presbytère en gîte de groupe et réhabilitation des dépendances**

Vu le code de la commande publique

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 21 avril 2023

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire appel aux entreprises suivantes :**

- Lot n°6 : Plomberie/Chauffage :  
A l'EURL DELAVAUULT Franck ;

- Lot n°7 : Carrelage/ Faïence :  
A l'entreprise MONTONE;

D'autoriser Monsieur Le Maire à signer les devis.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

*Pour : 7*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

***L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur TARTRAT Armand 1<sup>er</sup> adjoint remercie les membres de leur attention et lève la séance à 21h.***

Le 1<sup>er</sup> adjoint,  
Armand TARTRAT



Secrétaire de séance,  
Joëlle PASTANT